



SCPI Actualité

AV HABITAT, AV HABITAT 2, CAPITAL HABITAT PIERRE AVENIR, PIERRE AVENIR 2, PIERRE AVENIR 3

Bulletin trimestriel d'information 17-01 du 1^{er} trimestre 2017

Valable du 1^{er} avril au 30 juin 2017

Vos sociétés

Découvrez le nouveau site de BNP Paribas REIM France sur www.reim.bnpparibas.fr

MARCHÉ RÉSIDENTIEL

Selon les derniers chiffres des Notaires-INSEE (novembre 2016), 844 000 logements anciens ont été vendus au cours des 12 derniers mois, soit une hausse significative de 6 % sur un an. Cette performance est bien supérieure à la moyenne des dix dernières années (748 000 transactions).

Les conditions particulièrement favorables du marché du financement contribuent au bon niveau du volume de transactions. Malgré une très légère remontée depuis fin novembre (+0,07 points), le taux de crédit moyen à l'habitat reste particulièrement faible (1,46 % en moyenne sur le 1^{er} trimestre 2017 vs 2,02 % en moyenne un an auparavant).

Les prix enregistrent une hausse moyenne de 1,8 % entre les 4^e trimestres 2015 et 2016 (Source : Notaires - INSEE). Globalement en France, sur cette même période, l'accroissement des prix a davantage concerné les appartements (+2,0 %) que les maisons, (+1,4 %). Par ailleurs, et quel que soit le type de bien, l'Île-de-France (+3,1 %) a été plus impactée par cette hausse que la Province (+1,3 %).

À Paris, les prix des appartements anciens ont augmenté en moyenne de +3,7 % pour atteindre 8 300 €/m². Selon les arrondissements, la hausse du prix s'établit dans une fourchette large comprise entre +0,9 % et +8,6 %.

Le marché locatif reste actif. Il se caractérise, à l'exception de certaines zones dites "tendues" où l'offre est rare, par un taux de rotation des locataires peu éloigné de 30 %. Il est le résultat des aléas de la vie privée et professionnelle de tout locataire qui le prédisposent à la mobilité résidentielle.

DÉCLARATIONS FISCALES

Les déclarations fiscales sont disponibles sur votre Espace Associé consultable sur le site internet www.reim.bnpparibas.fr. Pour y accéder, pensez à communiquer votre adresse mail à la Société de Gestion.

Les documents ont également été adressés par courrier.

VALEURS ISF 2017

Pour AV Habitat, AV Habitat 2, Capital Habitat, Pierre Avenir, Pierre Avenir 2, Pierre Avenir 3, rappelons que les associés se sont engagés à conserver leurs parts selon les conditions relevant du régime fiscal de chacune des SCPI.

La valeur de réalisation au 31 décembre 2016 constitue une base dont les associés peuvent tenir compte au plan fiscal, soit :

- 763,95 € par part AV Habitat,
- 847,77 € par part AV Habitat 2,
- 920,64 € par part Capital Habitat,
- 856,44 € par part Pierre Avenir,
- 806,94 € par part Pierre Avenir 2,
- 817,09 € par part Pierre Avenir 3,

Toutefois, quelques échanges de parts se sont réalisés en 2016, à des prix d'exécution (prix net vendeur) tenant compte de la non transmissibilité de l'avantage fiscal. Les derniers prix d'exécution 2016 se sont établis à :

- 774,13 €/part AV Habitat (14 parts échangées au 12/10/2016),
- 602,91 €/part AV Habitat 2 (18 parts échangées au 14/12/2016),
- 611,11 €/part Capital Habitat (12 parts échangées au 14/12/2016),
- 600,00 €/part Pierre Avenir (14 parts échangées au 21/12/2016),
- 555,56 €/part Pierre Avenir 2 (73 parts échangées au 21/09/2016),
- 551,00 €/part Pierre Avenir 3 (100 parts échangées au 21/12/2016),

Ces valeurs sont données à titre indicatif et il appartient à chaque porteur de parts de se déterminer en dernière analyse pour la valeur au 1^{er} janvier 2017.

SCPI AV HABITAT

La SCPI AV Habitat, en liquidation, poursuit la stratégie de cession de ses logements mise en place en 2015.

Ainsi, 5 appartements ont été cédés au cours du 1^{er} trimestre 2017 portant à 61 le nombre de logements cédés.

Un appartement est sous promesse de vente au 31 mars 2017.

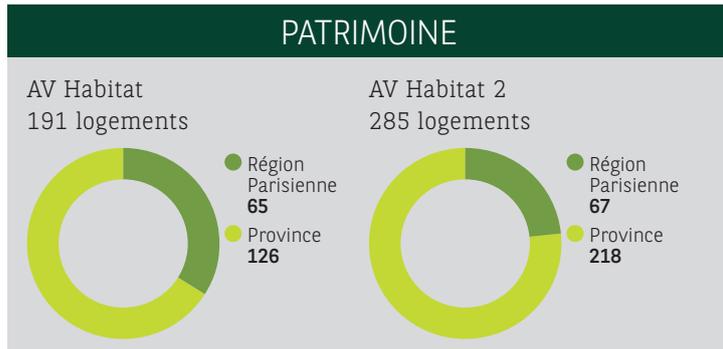
Au 31 mars 2017, votre SCPI détient 191 lots.

SOMMAIRE

➤ VOS SOCIÉTÉS	P 01
➤ SCPI DITES "ROBIEN"	P 02
➤ SCPI DITE "BORLOO"	P 03
➤ SCPI DITES "SCELLIER"	P 03
➤ FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS	P 06

AV HABITAT, AV HABITAT 2,

SCPI dites "Robien"



AV Habitat, SCPI en liquidation dont BNP Paribas REIM France a été nommé liquidateur par l'Assemblée Générale du 30 novembre 2016.

Nombre de logements vacants au 31/03 : 54
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 2
 Nombre de réservations enregistrées au 31/03 : -
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 117

- Au cours de ce 1^{er} trimestre 2017, votre SCPI AV Habitat a poursuivi son programme de vente avec la réalisation de 5 cessions supplémentaires : 3 appartements à Orvault (44), 1 appartement au Bourget (93) et 1 appartement à Saint-Julien-en-Genevois (74).

Depuis le début des arbitrages du patrimoine de la SCPI, 61 logements ont été cédés.

Sur le stock de 191 logements au 31 mars 2017, la relocation de 54 d'entre eux est neutralisée en prévision de leur cession prochaine. 137 logements sont donc loués, portant le taux d'occupation financier d'AV Habitat à 75,91 %.

- L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en mai 2017.

SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 31/03/2017	Taux d'occupation financier	
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 ^{er} trimestre 2017
AV H	191	137	75,75 %*	75,91 %*
AV H2	285	246	92,77 %	86,32 %

* Le nombre de logements loués et le TOF sont impactés par la neutralisation des lots non remis à la location dans le but d'une cession prochaine. Ce taux se réduira mécaniquement au fil des trimestres.

AV Habitat 2

Nombre de logements vacants au 31/03 : 39
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 6
 Nombre de réservations enregistrées au 31/03 : 1

- Concernant AV Habitat 2, 37 lots pour lesquels la date de fin d'engagement locatif est intervenue ou va intervenir dans les 12 prochains mois ne sont volontairement pas remis à la location, afin de les vendre libres de toute occupation.

- Au cours du 1^{er} trimestre 2017, votre SCPI a signé sa première promesse de vente portant sur un logement situé à Frontignan (34). Sous réserve de l'obtention de son financement par l'acquéreur, la réitération de la cession devrait intervenir au cours du 2^e trimestre 2017.

- L'engagement de location de neuf années pour la SCPI et de détention des parts pour les associés expirera en juin 2019.

ACOMPTES SUR LIQUIDATION

	Par part (*)
1 - Date de paiement : le 12/12/2016	101 €
2 - Date de paiement : le 7/02/2017	104 €
3 - Date de paiement : le 9/05/2017	19 €

* Conformément aux statuts, ces acomptes sont versés à l'usufruitier.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 9 mai 2017	AV Habitat	AV Habitat 2
Acompte 1 ^{er} trimestre 2017, par part	3,50 €	5,25 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-	-

* Sauf cas de dispense justifié.

Rappel des distributions (en € par part)

AV H	AV H2	
3,50 € /part	5,25 € /part	1T
2017		
17,10 € /part	23,00 € /part	2016

LE CAPITAL

SCPI	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
AV H	44 613	914	912	763,95 €	887,56 €
AV H2	64 727	1 134	1 132	847,77 €	984,00 €

* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

LE MARCHÉ DES PARTS

SCPI	Transactions réalisées 1 ^{er} trimestre 2017			Ordres en cours au 31 mars 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
AV H	-	-	774,13 €* *	10	0,02 %	-
AV H2	60	609 €	620 €** **	130	0,20 %	-

* au 12/10/2016

** au 8/02/2017

Le marché des parts de la SCPI AV Habitat est à étudier au regard de la situation de la SCPI dont les actifs sont vendus dans le cadre de la liquidation.

CAPITAL HABITAT,

SCPI dite "Borloo"

PATRIMOINE

Capital Habitat
247 logements



SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 31/03/2017	Taux d'occupation financier	
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 ^{er} trimestre 2017
Capital Habitat	247	242	96,63 %	95,93 %

Capital Habitat

Nombre de logements vacants au 31/03 : 5
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 11
 Nombre de réservations enregistrées au 31/03 : 5
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 201

- Au cours du 1^{er} trimestre 2017, la SCPI a enregistré les premiers congés pouvant donner lieu à la neutralisation à la location des logements concernés. Ce sont ceux pour lesquels la date de fin d'engagement locatif va intervenir dans les 12 prochains mois. Ainsi, dès le 2^e trimestre 2017, à minima 3 logements ne seront pas reloués en prévision de leur cession qui pourrait intervenir à compter de 2018 (respect du délai de détention par la SCPI de 9 ans).
- L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en avril 2021.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 9 mai 2017	Capital Habitat
Acompte 1 ^{er} trimestre 2017, par part	6,00 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-

* Sauf cas de dispense justifié

Rappel des distributions (en € par part)

Capital Habitat

6,00 € /part 1T

2017

23,00 € /part

2016

LE CAPITAL

SCPI	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
Capital Habitat	52 384	1 115	1 114	920,64 €	1 069,88 €

* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

LE MARCHÉ DES PARTS

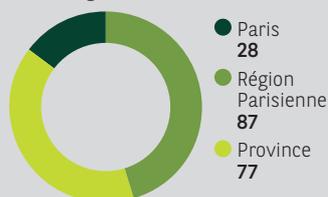
SCPI	Transactions réalisées 1 ^{er} trimestre 2017			Ordres en cours au 31 mars 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (08/03/2017)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
Capital Habitat	125	606 €	600,18 €	55	0,10 %	-

PIERRE AVENIR,

SCPI dite "SCELLIER"

PATRIMOINE

Pierre Avenir
192 logements



SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 31/03/2017	Taux d'occupation financier	
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 ^{er} trimestre 2017
Pierre Avenir	192	182	93,93 %	93,41 %

Pierre Avenir

Nombre de logements vacants au 31/03 : 10
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 4
 Nombre de réservations enregistrées au 31/03 : 6
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 160

- L'engagement de location de détention des parts pour les associés expirera en juillet 2022.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 5 mai 2017	Pierre Avenir
Acompte 1^{er} trimestre 2017, par part	5,25 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-

Rappel des distributions (en € par part)

Pierre Avenir

5,25 € /part 1T

2017

21,50 € /part

2016

* Sauf cas de dispense justifié

LE CAPITAL

SCPI	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
Pierre Avenir	53 464	975	973	856,44 €	1 011,29 €

* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

LE MARCHÉ DES PARTS

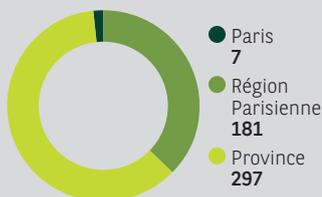
SCPI	Transactions réalisées 1 ^{er} trimestre 2017			Ordres en cours au 31 mars 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (15/03/2017)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
Pierre Avenir	40	600 €	600 €	145	0,27 %	-

PIERRE AVENIR 2,

SCPI dite "SCELLIER"

PATRIMOINE

Pierre Avenir 2
485 logements



SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 31/03/2017	Taux d'occupation financier	
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 ^{er} trimestre 2017
Pierre Avenir 2	485	471	95,55 %	94,78 %

PIERRE AVENIR 2

Nombre de logements vacants au 31/03 : 14
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 13
 Nombre de réservations enregistrées au 31/03 : 2
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 431

• L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en juin 2023.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 5 mai 2017	Pierre Avenir 2
Acompte 1^{er} trimestre 2017, par part	5,00 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-

Rappel des distributions (en € par part)

Pierre Avenir 2

5,00 € /part 1T

2017

19,00 € /part

2016

* Sauf cas de dispense justifié

LE CAPITAL

SCPI	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
Pierre Avenir 2	109 692	1 861	1 859	806,94 €	953,00 €

* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

LE MARCHÉ DES PARTS

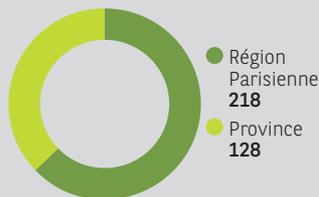
SCPI	Transactions réalisées 1 ^{er} trimestre 2017			Ordres en cours au 31 mars 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (21/09/2016)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
Pierre Avenir 2	-	-	555,56 €	30	0,03 %	-

PIERRE AVENIR 3,

SCPI dite "SCELLIER BBC"

PATRIMOINE

Pierre Avenir 3
346 logements



SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 31/03/2017	Taux d'occupation financier	
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 ^{er} trimestre 2017
Pierre Avenir 3	346	338	97,38 %	96,90 %

PIERRE AVENIR 3

Nombre de logements vacants au 31/03 : 8
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 7
 Nombre de réservations enregistrées au 31/12 : 4
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 295

- L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en août 2024.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 9 mai 2017	Pierre Avenir 3
Acompte 1 ^{er} trimestre 2017, par part	5,35 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-

* Sauf cas de dispense justifié

Rappel des distributions (en € par part)

Pierre Avenir 3

5,35 € /part
1T

2017

20,8984 € /part *

2016

*0,8984 € par part correspondent à un versement exceptionnel (non imposable) au titre d'une régularisation d'impôts.

LE CAPITAL

SCPI	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
Pierre Avenir 3	94 915	1 978	1976	817,09 €	964,40 €

* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

LE MARCHÉ DES PARTS

SCPI	Transactions réalisées 1 ^{er} trimestre 2017			Ordres en cours au 31 mars 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (15/03/2017)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
Pierre Avenir 3	150	550 €	550 €	99	0,10 %	-

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS

Les parts des SCPI fiscales n'ont pas vocation à être cédées, sous peine de réintégration de l'avantage fiscal obtenu.

En outre, le bénéfice de l'avantage fiscal ne se transmettant pas à l'acheteur, celui-ci recherche uniquement le rendement financier.

Pour tout achat ou vente de parts, les mandats sont disponibles auprès de la société de gestion ou sur son site internet, dont les coordonnées, adresse et téléphone, figurent en bas de page.

➤ ACHAT ET VENTE DE PART

Les ordres d'achat et de vente de parts sont exprimés par un mandat, disponible auprès des réseaux bancaires distributeurs, de la société de gestion ou sur son site internet (www.reim.bnpparibas.fr, onglet "Télécharger la documentation", rubrique documentation commerciale de la SCPI). Le mandat d'achat doit comporter un prix maximum tous frais inclus (droit d'enregistrement de 5 % et commission de cession de 4,8 % acquise à la société de gestion) et celui de vente un prix minimum (net de tous frais).

➤ MODE DE TRANSMISSION DES ORDRES

Le mandat est adressé directement à la société de gestion (BNP Paribas REIM France, 167 quai de la bataille de Stalingrad 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex), par courrier avec avis ou accusé de réception.

Les annulations ou modifications d'ordres en cours sont soumises aux mêmes modalités de transmission.

➤ CENTRALISATION ET HORODATAGE DES ORDRES

Pendant la période de confrontation, la société de gestion centralise et horodate l'ensemble des ordres en vue de la fixation du prix d'exécution et les enregistre après avoir vérifié qu'ils satisfont aux conditions d'inscription.

➤ REGISTRE DES ORDRES

Après enregistrement, les ordres valides sont inscrits par ordre de prix décroissant à l'achat et croissant à la vente, accompagnés des quantités cumulées pour chaque niveau de prix.

➤ COUVERTURE DES ORDRES

Les acheteurs doivent assurer la couverture de leurs ordres, selon des modalités précisées sur les mandats. BNP Paribas REIM France ou l'intermédiaire restituera à l'acheteur l'éventuelle différence après exécution de l'ordre, ou le total de la couverture pour les ordres d'achat non exécutés arrivés à échéance.

➤ FIXATION DU PRIX D'EXÉCUTION

Le prix d'exécution est le prix unique résultant d'une confrontation des ordres auquel peut être échangé le plus grand nombre de parts.

Le prix d'exécution est fixé le 2^e mercredi du mois (AV Habitat 2, Capital Habitat) ou le 3^e mercredi du dernier mois du trimestre (AV Habitat, Pierre Avenir, Pierre Avenir 2 et Pierre Avenir 3), à 12 heures. Pour être pris en compte, les ordres doivent être reçus et valides au plus tard la veille, soit le mardi avant midi.

➤ TRANSACTION ET TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Toute transaction donne lieu à une inscription sur le registre des associés, réputé constituer l'acte de cession écrit. Le transfert de propriété qui en résulte est opposable, dès cet instant, à la société et aux tiers.

➤ RÈGLES DE JOUISSANCE DES PARTS

L'acquéreur a la jouissance des parts achetées au 1^{er} jour du mois au cours duquel la transaction a été réalisée.

➤ PUBLICATION DU PRIX D'EXÉCUTION

Le prix d'exécution (prix net vendeur) est rendu public le jour même de son établissement, ainsi que les quantités échangées à ce prix. Ces informations sont disponibles sur le site internet de BNP Paribas REIM France (www.reim.bnpparibas.fr).

Les cinq prix d'achat les plus élevés et les cinq prix de vente les plus faibles, ainsi que les quantités offertes à ces prix, sont consultables sur le site internet. Les dernières informations relatives à ces prix peuvent être obtenues auprès de la Société de Gestion, au 01 55 65 23 55 (choix 2).

Les SCPI ne garantissent pas la revente de leurs parts.

Les associés peuvent consulter le site internet de la société de gestion (www.reim.bnpparibas.fr), appeler le 01 55 65 23 55 ("Relation Clients" de BNP Paribas REIM France) ou s'adresser à leur conseiller.

Visas de l'AMF à la note d'information : SCPI 04-04 du 06/01/ 2004 (AVH, en liquidation), 05-05 du 11/02/2005 (AVH2), 07-11 du 27/03/2007 (CH), 09-31 15/12/2009 (PA), 10-02 du 23/02/2010 (PA 2), 11-05 du 16/03/2011 (PA3), mises à jour en juillet 2014

La Société de Gestion : BNP PARIBAS REIM France

Conformément à la réglementation en vigueur, la Société de Gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle. Les fonctions de gestion financière et /ou des risques assumées par la Société de Gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.

167 Quai de la Bataille de Stalingrad 92867 - Issy-Les-Moulineaux - www.reim.bnpparibas.fr - Messagerie : reim-bnpparibas@bnpparibas.com
Visa AMF n° GP-070000031 du 1^{er} juillet 2007 - Téléphone : 01 55 65 23 55 (Relation Clients) - Fax : 01 46 42 72 54



**BNP PARIBAS
REAL ESTATE**

L'immobilier d'un monde qui change